



- Vous n'arrivez pas à réunir un nombre suffisant de salariés pour constituer un Groupe?
- Vous n'avez pas le temps ni l'envie d'organiser un voyage de groupe?
- Vos salariés voyagent en solo? En couple? Entre amis ou collègues? En famille?

Nous avons la solution: Les GIR

Qu'est ce qu'un GIR?

- Voyage de Groupe d'Individuels Regroupés
- Voyage de groupe **mutualisé entre CE**
- Groupes de 15 à 25 individuels
- Date limite d'inscription
- Diffusé à tous nos CE entre 2 à 6 mois avant la date limite d'inscription pour laisser le temps aux CE de relayer l'information

Les avantages de nos GIR:

- **Salariés autonomes** pour leurs réservations
- **Tarifs plus avantageux** pour les individuels
- Possibilité de **privatiser un GIR**
- Rajout de **places supplémentaires** éventuelles
- **1^{er} acompte réduit: 15%** du séjour
- **ANCV, VACAF et paiement jusqu'à 10 fois sans frais**

Que doit faire le CE? **Simplement diffuser l'offre!**

Il vous suffit simplement de **diffuser l'offre** à vos salariés.

Vos salariés sont totalement autonomes pour leurs réservations et doivent simplement **indiquer leur CODE PARTENAIRE**

Chaque GIR a une date limite d'inscription.

VALENTINE OU KARINE :
Vacances pour tous, 1 rue du Pré
Chaudron 57074 METZ Cedex
03 03 87 66 10 53 / 03 87 66 10
54 vptmoselle@gmail.com